

Base de loisirs Nautiques

BASSE-HAM

Grand Projet

AMÉNAGEMENT D'UN PORT DE PLAISANCE SUR LA MOSELLE

DÉVELOPPEMENT DU TOURISME FLUVIAL, DES SPORTS ET LOISIRS NAUTIQUES

La présence de la rivière Moselle constitue un formidable levier de développement pour le Nord mosellan, identifié par le Projet de Territoire de la Communauté d'Agglomération comme un atout majeur en termes de promotion de l'identité territoriale et d'attractivité touristique.

Compte tenu de l'essor durable du tourisme fluvial et des activités sportives et de loisirs liées à l'eau, l'aménagement d'un port de plaisance sur la Moselle est inscrit au rang de Grand Projet dans la stratégie de développement du territoire communautaire.

Située en bord de Moselle, la commune de Basse-Ham, bénéficie à cet égard d'une situation optimale et offre une emprise foncière de **30 hectares** au total dont trois étangs, dans l'immédiate proximité de la rive.

ÉTUDES PRÉALABLES

Dès 2006, la Communauté d'Agglomération lançait diverses **études** visant à vérifier la **faisabilité technique et économique** d'un tel projet.

Ces études ont porté à la fois sur l'analyse de la bathymétrie et des sédiments présents dans les étangs destinés à accueillir l'infrastructure fluviale, le contexte économique et touristique d'un tel projet et l'urbanisme opérationnel (étude d'impact et dossier loi sur l'eau).

Cette phase préalable d'études, aujourd'hui en voie d'achèvement, va permettre à échéance de mi-2011 de définir un **programme d'aménagement global** dans le cadre de la procédure de ZAC mise en place.

CRÉATION D'UN PORT OUVERT SUR LA MOSELLE DE 90 ANNEAUX

Anticipant ces conclusions, la Communauté d'Agglomération a lancé au cours de l'été 2010 un **vaste chantier de dragage** de l'étang, destiné à accueillir le port de plaisance, pour atteindre partout la profondeur de deux mètres, nécessaire à l'accueil de tous types de bateaux.

L'opération, représentant 5 mois de travaux et 50 000m³ de sédiments extraits, s'est achevée au mois de novembre 2010.

Parallèlement, ont été initiées les premières démarches d'acquisitions foncières, en partenariat avec l'Établissement Public Foncier de Lorraine.

PERSPECTIVES

Doté de tous les aménagements et équipements nécessaires (chenal, pontons et embarcadères, ravitaillement en eau et électricité, capitainerie, aire de stockage de bateaux, aire de mise à l'eau, bâtiments d'accastillage...), le port de plaisance pourrait être mis en service **fin 2012 / début 2013**.

Représentant un investissement estimé au terme des premières études à environ **4,3 M€**, cette infrastructure respectera l'environnement naturel privilégié dans lequel elle s'inscrit, la démarche d'intégration paysagère caractérisant l'ensemble du projet.

Insistant sur la nécessité de permettre à tous les publics d'accéder à une offre diversifiée de sports et loisirs nautiques, à l'inverse d'un lieu clos qui ne se serait réservé qu'aux seuls plaisanciers, la Communauté d'Agglomération a d'emblée fait le choix d'élargir les fonctionnalités du site.

Ainsi, au stade de la réflexion sur l'offre de loisirs sportifs et touristiques à développer, il est proposé d'associer au port de plaisance des activités connexes (liées à l'hôtellerie, la restauration, le camping, l'initiation aux sports nautiques par exemple) qui pourraient naturellement prendre place sur le site.

Pour mener à bien ce projet d'envergure, la Communauté d'Agglomération a sollicité les concours financiers de l'État, de la Région et du Département.

La Base de loisirs nautiques de Basse-Ham constitue pour le territoire communautaire un projet exemplaire. Répondant à la volonté d'aménagement durable du territoire, il participe également à une démarche de valorisation du patrimoine naturel et paysager.

Il concourt de manière ambitieuse à la promotion de l'économie du tourisme et des loisirs, deux segments d'activité pour lesquels le territoire nord-mosellan à des atouts à faire valoir compte tenu de sa géographie transfrontalière.

LES ATOUTS DU PROJET

- 30 hectares d'espaces naturels sur la rive droite de la Moselle dont une emprise foncière constructible de 11 hectares, directement connectée à la voie d'eau
- Une halte idéale dans un environnement aquatique et paysager de grande qualité à mi-chemin entre les ports de plaisance de Schwebsange-Remich au Grand-Duché de Luxembourg et Metz
- Une offre touristique et culturelle de proximité
- Un réseau d'itinéraires cyclables à partir des pistes le long de la Moselle (Véloroute Voie Verte Charles le Téméraire)
- Une offre de services complète à destination des plaisanciers (fourniture de services, stockage de bateaux, réparation et accastillage), dans la perspective de la réalisation d'une véritable zone touristique dédiée aux loisirs nautiques
- Une zone de chalandise transfrontalière.



Communauté d'Agglomération
Portes de France - Thionville
Espace Cormontaigne
4, avenue Gabriel Lippmann
CS 30054
57972 YUTZ Cedex
Tél. : +33 (0)3 82 526 526
Fax : +33 (0)3 82 52 32 22
direction.generale@agglo-thionville.fr